

Le Kannadig Plomelin Ploveilh



Le Plomaction et le Plomado ont contribué à la réussite de la Fête de la pomme et de la châtaigne du 3 octobre, voir en page 9.

ÉDITO • PENNAD STUR

Depuis le mois de septembre, la jeunesse lycéenne et étudiante s'expriment dans la rue. Ces mobilisations nous interpellent. Elles disent des inquiétudes, des attentes et parfois le sentiment de ne pas être entendus. Elles posent une question sociétale essentielle : **quelle place souhaitons-nous faire à la jeunesse dans notre société vieillissante ? A Plomelin, quelle voix voulons-nous lui donner et quelle part voulons-nous lui laisser dans les choix qui engagent notre avenir commun ?**

À Plomelin, des rencontres entre générations font déjà vivre notre commune. Chaque mercredi, autour du jeu de la galoche, des bénévoles, le plus souvent des seniors, transmettent une tradition locale. Ils offrent aussi du temps, partagent des histoires et font naître une complicité entre générations. Dans nos clubs sportifs — basket, football, tennis — et nos associations culturelles, l'engagement des bénévoles permet également de se rencontrer, d'apprendre et de faire ensemble. La dernière fête de la pomme s'est pleinement inscrite dans cette dynamique. Son grand succès doit beaucoup à l'engagement des jeunes du Plom'Ados et de Plom'Action, aux côtés des autres Plomelinois mobilisés. Comme dans les activités partagées tout au long de l'année, chacun y apporte son énergie, son expérience et son savoir-faire.

La commune doit soutenir ces activités intergénérationnelles mais elle doit aussi **proposer des événements où les jeunes trouvent pleinement leur place, comme**

participants, mais aussi comme acteurs et porteurs de projets.

Cette place dans la vie communale doit donc se traduire dans les décisions. À Plomelin, les jeunes ont des choses à nous dire. Encore faut-il prendre le temps de les écouter. Peut-être avons-nous, collectivement, perdu un peu cette habitude. La municipalité doit prendre toute sa part : écouter les jeunes ne peut pas se limiter à une intention, il faut leur donner les moyens de participer concrètement aux décisions qui les concernent.

La mise en place d'un Conseil municipal des jeunes constitue un levier essentiel pour recueillir leurs propositions, construire des projets avec eux et leur permettre de constater que leur parole peut déboucher sur des réalisations. Aménagements des espaces publics, loisirs, programmation culturelle, mobilités : autant de sujets sur lesquels leur regard doit compter. Il nous revient de les associer dès le début des projets et de rendre compte des suites données à leurs propositions.

Donner la parole, faire confiance et agir ensemble : c'est ainsi que nous construirons une commune où chaque génération se sent écoutée, reconnue et utile aux autres. **Faire une place à la jeunesse, c'est apprendre à l'écouter, c'est lui permettre de contribuer dès aujourd'hui à la vie et à l'avenir de Plomelin.**

Au service de Plomelin,
Le maire, Benjamin Mauccl.

LE DISPOSITIF ANGELA ARRIVE



La Commune poursuit son engagement en faveur de la **sécurité et de la prévention des violences** en mettant prochainement en place le dispositif Angela.

Son principe est simple : toute personne qui se sent en danger, harcelée, suivie ou en situation

d'inconfort dans l'espace public peut entrer dans un **établissement partenaire** et demander : « **Où est Angela ?** ». Cette phrase discrète permet d'alerter le personnel, qui met la personne en sécurité et l'accompagne vers les solutions adaptées.

De nombreux commerces et établissements de Plomelin ont déjà choisi d'adhérer à cette **démarche citoyenne et solidaire**. Ils seront accompagnés par la Mairie dans la mise en œuvre du dispositif afin d'accueillir, d'écouter et d'orienter les personnes qui pourraient en avoir besoin.

Pour rendre ces lieux facilement identifiables, des **autocollants** seront apposés sur les vitrines et à l'entrée des établissements participants.

ACCOMPAGNEMENT AUX SAVOIRS FONDAMENTAUX



Si vous cherchez à rendre utile votre retraite, pourquoi ne pas rejoindre **Agir ABCD** ? L'association développe ses actions auprès de publics en difficulté.

Le projet «**ABCD pour un métier**» consiste à apporter un accompagnement personnalisé et

adapté au contexte professionnel et de vie sociale, en partenariat avec des structures d'insertion, des ESAT et des TPE.

Un **partenariat avec l'ESAT de Kerneven** est en place depuis plusieurs années. Des bénévoles d'Agir ABCD interviennent régulièrement auprès de salariés de l'ESAT, dans l'objectif de favoriser leur employabilité, éventuellement l'accès à une formation, et faciliter les démarches du quotidien.

Il s'agit d'un **accompagnement** à la maîtrise des compétences de base telles que le français (lecture-écriture), l'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique, et pour certains l'utilisation des outils numériques. Agir ABCD contribue ainsi à la **lutte contre l'illettrisme**.

Pour Découvrir les actions de l'association :

https://www.agirabcd.eu/776_p_51031/accueil.html

Contact : Anne-Marie Hénaff,

adjoint.delegue.agirabcd29@gmail.com

APPEL POUR LE DON D'ORGANES



Plomelin est **commune ambassadrice du don d'organe**. Le saviez-vous, la mort encéphalique représente 0,5 % des décès en France mais jusqu'à 80 % des prélèvements d'organes.

Face à cette rareté, chaque décision de don d'organes est précieuse.

Don d'organes, entre proches on se dit !

UN BANC ROUGE AU BOURG



Un banc pour se souvenir, pour sensibiliser et pour rappeler que face aux violences, le silence ne doit jamais être la seule réponse.

Les violences faites aux femmes restent massives. En France, ce sont **93 féminicides** depuis le début de l'année 2026. En 2025, 85 % des victimes de violences sexuelles sont des femmes, 73 % des victimes de violences physiques intrafamiliales sont des femmes. Les données officielles montrent l'ampleur du phénomène, mais ne reflètent pas l'ensemble des situations, de nombreuses victimes ne signalant pas les violences qu'elles subissent.

Face à cette réalité, la Commune souhaite affirmer son engagement dans la **lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes**.

Agir contre ces violences, c'est aussi choisir de **ne pas détourner le regard**.

Le **banc rouge** sera un symbole visible et permanent dans l'espace public. Il portera le nom de **Gisèle Halimi** et sera installé **dans le petit jardin public du bourg**. Il sera à la fois :

- un **outil de sensibilisation** pour interpeller et faire réfléchir ;
- un **lieu de mémoire** en hommage aux femmes victimes de violences et de féminicides ;
- un **symbole d'engagement** rappelant que les violences faites aux femmes ne doivent être ni banalisées ni passées sous silence.

Il rappellera également que derrière les chiffres se cachent des histoires de vie, des femmes, des familles et des enfants durablement touchés par ces violences, considérés maintenant comme victimes et non simples témoins.

Dans le Finistère, plusieurs associations sont engagées dans cette lutte, notamment Chris-à-VIF, AVVIF à Quimper, Contre Vents et Marée à Pont-l'Abbé ou encore L'Abri Côtier à Concarneau.

La Commune souhaite inaugurer ce banc rouge à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, **mercredi 25 novembre à 18h00**.

Besoin d'aide ?

Victime ou témoin : 3919 - Violences Femmes Info.

Urgence : 17 - Police / Gendarmerie.

114 - Urgence par SMS (personnes ne pouvant pas téléphoner).

Écoute et accompagnement : 0 800 05 95 95 - Viols Femmes Informations

Ce banc s'inscrit dans une **politique municipale** plus globale de **prévention des violences faites aux femmes et de promotion de l'égalité**, aux côtés des actions déjà engagées par la commune : dispositif Angela, initiatives menées à l'occasion du 8 mars (Journée internationale des droits des femmes), actions de sensibilisation et information du public.

LE DISPOSITIF PASS' EAU



Pass' Eau est un dispositif solidaire d'aide aux usagers en difficulté de paiement de leur facture d'eau.

Cette aide est soumise à conditions de ressources, selon le quotient familial du foyer.

Pour en bénéficier, rapprochez-vous du **CCAS** de la commune, muni des pièces justificatives suivantes :

- votre facture d'eau réelle de l'année en cours non acquittée ;
- une pièce d'identité en cours de validité ;
- la dernière attestation de la CAF ou de la MSA et le dernier avis d'imposition ou non-imposition ;

L'imprimé de demande est à compléter en Mairie. Le dossier est ensuite soumis à délibération en conseil d'administration du CCAS. Après approbation de l'aide et du montant, la demande est transmise à la SAUR pour prise en charge.

COLIS DE NOËL



Le Centre communal d'action sociale offre un colis de Noël aux personnes de **85 ans et plus n'ayant pas assisté au repas des aînés.**

Pour les personnes récemment installées sur la commune ou n'étant pas inscrites sur les listes électorales, inscriptions à l'accueil de la mairie, au 02 98 94 25 57 ou accueil1@plomelin.bzh

ATELIERS BIEN VIEILLIR



Le programme « 65 ans et +, cultivez votre forme » de la Communauté professionnelle territoriale de santé du pays de Quimper continue.

L'objectif est d'accompagner les habitants de plus de 65 ans dans leur bien-être et leur autonomie, en favorisant un vieillissement en bonne santé et une meilleure qualité de vie.

Deux types d'**ateliers gratuits en petits groupes** sont proposés à la MPT :

- activité physique adaptée de janvier à mai 2027 (sur 12 semaines, avec un bilan initial et final). Ateliers le lundi ou le mardi matin.
- nutrition, 11 et 25 janvier.

Informations et inscriptions : 07 50 54 69 75 ou cvf@ups-paysdequimper.org

PROJET JEUNES CITOYENS 2027



Vous avez entre 16 et 20 ans et un projet en lien avec les études, la mobilité ou l'emploi ?

Le CCAS de Plomelin soutient les jeunes en proposant un contrat d'accompagnement citoyen de 40 heures en contrepartie d'une aide financière.

Pour tout renseignement, s'adresser à la Mairie.

Les dossiers de candidature sont à retirer en Mairie.

Renseignements : accueil1@plomelin.bzh ou 02 98 94 25 57.

ENTREPRISES ET SERVICES • EMBREGEREZHIOÙ HA GWAZEREZHIOÙ

PETITS TRAVAUX ET ENTRETIEN DE JARDIN



Pierre Gloaguen propose ses services aux particuliers pour l'**entretien courant du jardin** et les **petits travaux de bricolage.**

Tonte, taille, entretien extérieur, petits travaux

et interventions du quotidien selon vos besoins.

Il bénéficie de la déclaration Services à la Personne (SAP), permettant aux clients éligibles de bénéficier, selon les conditions en vigueur, d'un crédit ou d'une réduction d'impôt sur les prestations concernées.

Devis gratuits et sans engagement.

Tél. 07 86 38 72 60 - Mél gp.services29@gmail.com

COURS DE YOGA ET NATUROPATHIE



Pauline Bonte, professeure de yoga, donne des cours de **Hatha Flow** à Plomelin :

- le lundi de 18h45 à 20h00 au studio Santaniyoga de Kervouyenn ;
- et le jeudi de 12h30 à 13h30 au manoir de Kerouzien.

Consultations de **naturopathie** sur rendez-vous.

Détails, tarifs et

réservations : www.paulinebonte.fr

Tél. 06 35 24 71 81.

ÉCLAIRAGE PUBLIC : MODERNISER POUR MIEUX ÉCLAIRER, EN MAÎTRISANT LES DÉPENSES



L'éclairage public fait partie de votre quotidien. Il contribue à la sécurité des déplacements, au confort de vie et à l'attractivité de la commune.

Après les **mesures de sobriété énergétique** mises en place en **2022**, la municipalité engage aujourd'hui une réflexion plus large afin d'**adapter l'éclairage public aux besoins des habitants** tout en poursuivant les **efforts de maîtrise des dépenses**.

Un service essentiel pour la vie quotidienne

À la suite de la crise énergétique provoquée par la guerre en Ukraine, de nombreuses collectivités ont réduit leurs périodes d'éclairage afin de limiter leur consommation d'énergie. Plomelin n'a pas échappé à cette nécessité.

Si cette décision était pleinement justifiée dans le contexte de l'époque, plusieurs habitants ont depuis exprimé leurs inquiétudes concernant le confort et le sentiment d'insécurité, notamment en soirée. La municipalité souhaite donc **faire évoluer le dispositif afin de trouver un équilibre entre qualité de vie, sécurité et sobriété énergétique**.

Un réseau vieillissant qui doit être modernisé

Le réseau d'éclairage public de la commune est géré par le **Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère (SDEF)**.

Plomelin compte aujourd'hui **plus de 800 points lumineux**. Parmi eux, seulement **200 sont équipés de technologie LED**, soit moins d'un tiers du parc. Les **600 lampes au sodium** encore en service devront être **remplacées dans les prochaines années**, leur fabrication étant appelée à s'arrêter en 2027.

Le réseau est piloté par **51 armoires de commande**, dont le fonctionnement reste actuellement manuel. Cette situation rend les adaptations plus complexes et limite les possibilités d'intervention rapide de modification des horaires ou en cas de panne.

Un investissement indispensable pour l'avenir

Afin de **moderniser l'ensemble du parc**, un programme de travaux estimé à 600 000 € est prévu. Son financement sera partagé à parts égales entre la commune et le SDEF, soit environ 300 000 € chacun. Au-delà du renouvellement des équipements, **cette modernisation permettra une baisse significative de**

la consommation électrique. Selon les estimations du SDEF, le passage généralisé aux LED pourrait **réduire la consommation d'énergie d'environ 40 %**.

Sur le plan budgétaire, la commune devra faire face à une augmentation du coût annuel de consommation électrique, estimée à près de 10 000 euros contre 7 700 euros actuellement. L'effort de modernisation du réseau représentera quant à lui **un investissement d'environ 30 000 euros par an pendant dix ans**.

La télégestion : pour un réseau plus réactif

Parallèlement au remplacement des luminaires, les 51 armoires de commande seront équipées d'un **système de télégestion**.

Cet investissement, évalué à 50 000 € et entièrement financé par le SDEF, permettra de **piloter le réseau à distance**, de détecter plus rapidement les pannes et d'adapter les horaires d'éclairage avec **davantage de souplesse**.

La télégestion offrira également la possibilité de répondre ponctuellement aux besoins liés aux manifestations, cérémonies ou festivités locales en prolongeant l'éclairage lorsque cela sera nécessaire.

De nouveaux horaires à partir du 1^{er} novembre

À la suite des échanges menés avec les habitants, les associations et les professionnels, la municipalité prévoit de faire évoluer les horaires d'éclairage.

Centre-bourg et agglomération proche :

- du lundi au samedi : allumage à 6 h 30, extinction à 22 h 30 (précédemment 6h30 et 21h30) ;
- le dimanche : pas d'éclairage le matin, extinction à 20 h 30 le soir (précédemment pas d'éclairage le dimanche).

Autres quartiers et secteurs ruraux :

- du lundi au samedi : allumage à 6 h 30, extinction à 20 h 30 (inchangé) ;
- le dimanche : pas d'éclairage public (inchangé).

Ces horaires constituent une **première étape** et pourront être **ajustés** au fil du temps, en fonction des retours des habitants, de l'évolution du prix de l'énergie, des économies réalisées grâce à la généralisation des LED.

Un équilibre entre économies, sécurité et qualité de vie

La modernisation de l'éclairage public représente un investissement important pour la commune, devenu indispensable pour garantir la pérennité du réseau et préparer l'avenir.

Grâce au remplacement progressif des anciens équipements par des LED, à la mise en place de la télégestion et à l'adaptation des horaires d'éclairage, Plomelin se dote d'outils plus performants pour répondre aux attentes des habitants.

L'objectif est clair : disposer d'un éclairage plus efficace, plus économe en énergie et mieux adapté aux réalités des différents quartiers de la commune.

PROPRETÉ DE LA COMMUNE : UN ARRÊTÉ MUNICIPAL POUR PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE

Afin de préserver la qualité du cadre de vie, la salubrité publique et la sécurité de tous, la commune de Plomelin a adopté en septembre un arrêté municipal relatif à la propreté de l'espace public. Celui-ci rappelle les règles de bon entretien qui s'imposent à chacun et renforce la lutte contre les dépôts sauvages.

Trottoirs et abords de propriété entretenus : les propriétaires et occupants sont tenus de maintenir propres les trottoirs et caniveaux situés devant leur habitation. L'utilisation de produits phytosanitaires est interdite et les déchets issus de l'entretien doivent être collectés puis éliminés avec les ordures ménagères. Les branches, racines ou végétaux empiétant sur le domaine public doivent également être taillés et les feuilles tombées sur la voie publique ramassées.

En cas de neige ou de verglas : lors d'épisodes hivernaux, les riverains doivent dégager un passage permettant la circulation des piétons devant leur propriété afin de garantir la sécurité de tous.

Préserver l'esthétique de l'espace public : l'arrêté interdit l'apposition d'affiches, d'autocollants ou de jalonnements en dehors des emplacements autorisés. La distribution de prospectus sur la voie publique ou sur les véhicules est également interdite. Lorsque les auteurs d'affichages ou de dépôts sauvages sont identifiés, la commune peut leur facturer les frais de nettoyage et d'enlèvement.

Une attention particulière aux chantiers et aux transports : les entreprises réalisant des travaux à proximité de l'espace public doivent veiller à maintenir les abords de leurs chantiers propres. Plus largement, chacun doit prendre les dispositions nécessaires pour éviter que des déchets ou matières transportés ne souillent les voies publiques.

Dépôts sauvages : l'abandon de déchets sur la voie publique ou dans la nature constitue une infraction passible d'une amende de 450€. Lorsque l'infraction est commise à l'aide d'un véhicule, les sanctions peuvent être alourdies à 1500€, 3000€ en cas de récidive. En complément, la commune pourra facturer les frais liés à l'enlèvement des déchets. Une participation financière de 150 € est prévue pour les dépôts de déchets non dangereux et de 1 500 € pour les déchets dangereux.

Brûlage des déchets interdit : conformément à la réglementation en vigueur, le brûlage des déchets, y compris des déchets verts, est interdit sur l'ensemble du territoire communal. Les habitants sont invités à utiliser les déchèteries et les filières de collecte adaptées.

L'affaire de tous !

La propreté de la commune repose sur la mobilisation de chacun. En respectant ces règles simples, habitants, entreprises et associations contribuent collectivement à préserver un environnement agréable, sûr et accueillant pour tous.

LA SÉCURITÉ DE TOUS COMMENCE PAR LE COMPORTEMENT DE CHACUN



La réunion publique du 20 juin 2026 consacrée à la sécurité routière a principalement débouché sur un double constat : d'une part, un sentiment de vitesse excessive ; d'autre part, un non-respect de la priorité à droite dans le bourg.

À cela s'ajoutent diverses incivilités, telles que le stationnement gênant, le non-respect des passages piétons ou encore les comportements observés aux abords des écoles.

Les observations formulées lors de cette réunion publique constituent une base de travail permettant d'identifier les secteurs sensibles et de mettre en place une stratégie visant à rendre la circulation plus apaisée à Plomelin.

Un groupe de travail consacré à la sécurité routière s'est réuni le 10 octobre. Il a fait le point sur les différents sujets soulevés le 20 juin. Après de longs échanges, ses membres souhaitent, **dans un premier temps, sensibiliser les usagers de l'espace public par la communication** et la concertation. Ils comptent également sur **la responsabilisation de chaque conducteur** lorsqu'il prend le volant.

Ce message de sensibilisation à la sécurité routière doit déjà nous conduire à :

- respecter les limitations de vitesse en toutes circonstances ;
- respecter les priorités ;
- être attentifs aux usagers les plus vulnérables de la route (piétons, enfants, cyclistes, etc.).

Puisse ce message, qui se veut **préventif**, être pris en compte par chacune et chacun d'entre nous !

En adoptant dès aujourd'hui les règles du Code de la route, nous rendrons notre commune plus sûre et limiterons les interventions de la Gendarmerie.

Dans le cas contraire, l'équipe municipale pourrait être amenée à mettre en place des aménagements contraignants, occasionnant des dépenses supplémentaires pour le budget communal.

L'équipe municipale compte sur le civisme et le sens des responsabilités de chaque conductrice et conducteur. N'oublions pas qu'un véhicule à moteur peut devenir une arme par destination lorsqu'il est utilisé de manière imprudente ou en cas d'accident.

Merci à toutes et à tous pour votre vigilance et votre contribution à la sécurité de chacun.

OUEST-FRANCE RECHERCHE UN CORRESPONDANT DE PRESSE À PLOMELIN



Il s'agit d'une activité indépendante, rémunérée à l'article, mais non salariée.

Les correspondants exercent leur activité en collaboration avec des journalistes professionnels.

Envoyer lettre et CV à redaction.quimper@ouest-france.fr

Contact pour renseignements : 02 98 90 93 93.

REJOIGNEZ LES GROUPES DE TRAVAIL DE LA COMMISSION ENFANCE JEUNESSE ÉDUCATION



Vous souhaitez vous impliquer dans la vie de votre commune et contribuer à ses projets ? La Municipalité vous invite à participer à **quatre groupes de travail thématiques** émanant de la commission enfance jeunesse.

La vie communale se construit grâce à l'engagement de toutes et tous. Afin d'enrichir les réflexions et de faire émerger de nouvelles idées, la municipalité souhaite ouvrir ses travaux aux habitants qui souhaitent s'investir dans la vie locale.

Ces groupes de travail sont des **espaces d'échange, de réflexion et de proposition**. Ils permettent à chacun de partager son expérience, d'exprimer ses idées et de contribuer à l'élaboration de projets concrets pour l'enfance et la jeunesse.

Quatre groupes de travail sont proposés.

- **Création d'un conseil municipal des jeunes** (3 à 4 temps de réflexion entre novembre et décembre).

- **Organisation de séjours enfance et jeunesse** (2 temps de réflexion entre novembre et décembre).

- **Réflexion sur le projet éducatif des structures enfance et jeunesse** (4 temps de réflexion de janvier à mars).

- **Réécriture des règlements intérieurs des structures enfance et jeunesse** (3 temps de réflexion de mars à juin).

Comment participer ?

Pour rejoindre l'un de ces groupes de travail, il vous suffit de vous faire connaître auprès de la mairie en précisant le ou les groupes qui vous intéressent.

Vous n'êtes pas disponibles pour les groupes de travail ? N'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées par mél.

Votre avis compte, vos idées aussi !

Renseignements et inscriptions auprès de la mairie : accueil@plomelin.bzh ou 02 98 94 25 57.

DÉMOCRATIE RÉGIONALE



Transition écologique, révolution numérique, mutations démographiques, défiance croissante pour les institutions... La Bretagne est confrontée

à de nombreux défis qui invitent à **repenser collectivement notre avenir**.

Pour y répondre, la Région souhaite associer les Bretonnes et Bretons en leur donnant directement la parole, afin d'imaginer avec eux des solutions concrètes, durables et adaptées aux réalités de nos territoires.

Pour partager vos avis et propositions, il suffit de se rendre sur la plateforme www.bretagne.bzh/votre-opinion, opérée par make.org

SENSIBILISATION À LA RÉSILIENCE

La commune participe à la campagne de sensibilisation à la résilience, initiée par la Préfecture du Finistère, pour rappeler aux habitants les bons réflexes à adopter face aux situations d'urgence.

Tempêtes, coupures d'électricité, fortes chaleurs, feux de végétation... Les événements récents ont rappelé que le Finistère peut être confronté à des risques susceptibles de perturber le quotidien.

Se préparer avant la crise

En cas d'événement majeur, les premières heures peuvent être difficiles : coupure d'électricité, d'eau ou de communications, difficultés de déplacement, interruption des services habituels...

Il est donc important de **pouvoir être autonome pendant plusieurs jours**.

Chaque foyer est invité à préparer un kit d'urgence 72 heures, facilement accessible et adapté à ses besoins.

Que mettre dans son kit d'urgence ?

Il peut notamment contenir :

- de l'eau potable et de la nourriture non périssable ;
- une radio à piles et une lampe de poche ;
- des médicaments et une trousse de premiers secours ;
- des vêtements chauds et une couverture ;
- un chargeur de téléphone ;
- des copies de documents importants ;
- de l'argent liquide en petites coupures ;
- un double des clés.

Préparer son kit à l'avance permet de gagner du temps lorsque la situation survient.

Les bons réflexes à retenir

Avant la crise :

- identifier les risques auxquels son logement et son territoire peuvent être exposés ;
- se tenir informé des dispositifs d'alerte ;
- préparer son kit d'urgence 72 h ;
- anticiper les besoins des personnes vulnérables de son entourage ;
- conserver les documents et équipements essentiels dans un endroit facilement accessible.

Pendant la crise :

- rester calme et se protéger ;
- suivre les consignes données par les autorités ;
- rester informé grâce aux sources officielles ;
- ne pas relayer de rumeurs ou d'informations non vérifiées ;
- limiter ses déplacements et ses appels si nécessaire.

En cas d'évacuation ou de confinement

En cas d'évacuation :

- attendre les consignes des autorités ;
- emporter son kit d'urgence et ses documents essentiels ;
- respecter les itinéraires et consignes indiqués.

En cas de confinement :

- rester à l'intérieur ;
- fermer portes et fenêtres ;
- couper la ventilation et la climatisation si besoin ;
- suivre les informations et les consignes officielles.

PRÉPARATION DU MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël, se déroulera le **dimanche 13 décembre de 10h00 à 17h00 à l'espace Kerne**.

Venez faire le plein d'idées cadeaux et préparer vos tables de fêtes grâce à la présence de nombreux artisans, créateurs et producteurs locaux.

Un **espace de restauration** sera à votre disposition tout au long de la journée (avec vin chaud, chocolat chaud, crêpes et gaufres).

Pour les enfants, un spectacle conté « L'avis de Tamtam » par Gwen Le Doré à 15h00.

Les réservations de stands seront closes le 9 novembre, s'adresser à l'accueil de la mairie ou au 02 98 94 25 57.

Le programme détaillé est à venir mais le **père Noël** a d'ores et déjà confirmé sa venue !



LE MOT DE PLOMELIN ENSEMBLE • GER PLOVEILH A STROLL

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : LA PARTICIPATION CITOYENNE SE CONSTRUIT DANS LA DURÉE

La démocratie participative est de plus en plus défendue dans les programmes électoraux. Entre ceux qui promettent de « davantage associer les habitants aux décisions de la municipalité » et ceux qui s'engagent à « mieux informer les citoyens quant aux actions de la majorité », ces objectifs pourtant nobles sont trop souvent rabâchés sans être suivis d'effets – au risque de n'être que des slogans de campagne à défaut d'être des réalités de terrain.

Ce n'est pas notre philosophie. Au mois de mars dernier, nous vous proposons notamment de « renforcer une démocratie locale active, qui associe les habitants de tous âges aux décisions qui concernent la commune » avec par exemple l'organisation de consultations et de débats réguliers et la mise en place d'un conseil des jeunes et d'un conseil des anciens. De même, alors que les réunions et les associations de quartier n'ont pas fait l'objet d'une grande attention lors du mandat précédent, nous nous engageons également à les relancer et à les soutenir sur la durée. Enfin, concernant le centre-bourg et son attractivité, nous indiquons qu'il était temps de prendre ce sujet à

bras-le-corps « en concertation avec les habitants », « de manière active et continue ».

Nous nous y tenons. Et parce que la démocratie participative mérite mieux que des polémiques et nécessite du temps, nous préférons la construire avec la rigueur de la méthode plutôt qu'avec la stérilité des coups de menton. Elle suppose donc des règles de travail claires et inscrites dans la durée, qui tiennent certes compte de la contribution des habitants mais qui n'oublient pas de l'articuler avec le rôle de l'ensemble des élus et l'expertise des agents communaux. C'est pourquoi, sur les dossiers concernés, la concertation citoyenne doit aller de pair avec le travail des organismes que sont les commissions et les groupes de travail – où ces dossiers sont étudiés techniquement et financièrement – et le conseil municipal, instance souveraine de décision.

C'est cette méthode qu'il nous faut construire ensemble. Et ce lien, que nous devons renforcer. Ils sont les conditions de l'efficacité de notre démocratie participative. Ils sont les gages de la vitalité de notre démocratie... tout court.

LE MOT DE « AVEC VOUS, POUR PLOMELIN » • GER « GANEOC'H, EVIT PLOVEIH »

LA DÉMOCRATIE MÉRITE PLUSIEURS VOIX

Sept mois après le début de la mandature, nous souhaitons rappeler notre volonté de participer activement et constructivement à la vie municipale.

Plusieurs commissions et groupes de travail ont été ouverts aux habitants et des réunions de quartiers ont permis de recueillir leurs attentes. Pourtant, la plupart des groupes de travail auxquels nous participons ne se sont toujours pas réunis. Nous regrettons également de découvrir certains projets déjà avancés, sans avoir pu être associés suffisamment en amont à leur réflexion, comme par exemple le projet d'installation d'un distributeur automatique de billets. La concertation suppose de pouvoir donner son avis avant que les choix soient arrêtés.

Être une minorité constructive ne signifie pas être une minorité silencieuse. Nous estimons que le débat, la contradiction et la possibilité de poser des questions sont indispensables au bon

fonctionnement démocratique d'une commune. Or, nous constatons depuis plusieurs mois que l'expression d'un point de vue différent de celui de la majorité n'est pas toujours accueillie avec la même ouverture.

Nous souhaitons donc pouvoir exercer pleinement notre rôle d'élus, avec la liberté de questionner, de proposer et, lorsque nous le jugeons nécessaire, d'exprimer nos désaccords.

Nous continuerons à défendre nos propositions et à informer les Plomelinois. Nous attendons des groupes de travail effectivement réunis, des échanges en amont et un accès à l'information permettant d'exercer pleinement notre mandat. Le respect mutuel suppose aussi d'accepter qu'un avis différent puisse être émis sans être pris systématiquement comme une critique ou un outrage.

Les élus de « Avec vous pour Plomelin »

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE LUCIE AUBRAC...

Préparation des Virades de l'espoir

Parler de la maladie à l'école est un formidable vecteur d'empathie, de tolérance et de citoyenneté. Le 21 septembre dernier, les élèves de l'école, du CP jusqu'au CM2, ont vécu une intervention pédagogique et solidaire dédiée à la mucoviscidose, par Mme Eliane Le Coq.

L'intervention s'est articulée autour d'outils ludiques et interactifs afin d'aborder une maladie génétique avec des enfants sans jamais rendre le discours anxiogène. L'objectif était de répondre aux questions suivantes : « Est-ce que c'est contagieux ? », « Comment font les enfants malades pour aller à l'école ? », « Qu'est-ce qu'on peut faire pour les aider ? ».

Les élèves ont pu découvrir la vie quotidienne d'un enfant de leur âge atteint de mucoviscidose.

Au-delà de l'aspect médical, l'objectif était d'encourager l'inclusion et le vivre-ensemble. Ces échanges ont permis de dédramatiser la maladie, de montrer qu'un enfant atteint de mucoviscidose partage les mêmes passions, les mêmes envies de jouer et d'apprendre que ses camarades, et de rappeler que la différence n'est jamais un frein à l'amitié !

Pour l'occasion, la classe de CP-CE1 bilingue de Ronan Leroy a chanté le 27 septembre aux virades de l'espoir « la cage aux oiseaux » de Pierre Perret et « Liberté », d'Yvon Etienne.

Une belle leçon de vie qui rappelle que l'école est aussi le lieu où s'apprennent l'empathie et la solidarité !

Des petites mains pour la récolte des pommes



Toute les classes de maternelle se sont réunies autour du pommier de la cour pour récolter les pommes. Les enfants ont ensuite écouté une présentation sur les pommes avant de les déguster ensemble à la récré !

Une équipe pédagogique renouvelée

Le 6 octobre dernier, Alison Gouédic, nouvelle directrice, a présenté l'équipe enseignante aux parents d'élèves.

TPS-PS : Christelle Philipot et Karin Pichavant (ATSEM).

TPS-PS-MS-GS bilingue : Maina Le Poupon (remplacée jusqu'en janvier par Yuna Commault) et Ludivine Mahé (ATSEM).

MS-GS : Isabelle Mahé Perazzi et Stéphanie Kéribin (ATSEM).

CP : Karine Courtès.

CP-CE1 bilingue : Ronan Leroy et Marjolaine Pellenq.

CE1 : Owen Jacquet.

CE2 : Isabelle Le Sellin.

CE2-CM1-CM2 bilingue : Jeanne Nicol (remplacée jusqu'en janvier par Marie Garreau et Marjolaine Pellenq).

CM1-CM2 1 : Claire Poquet.

CM1-CM2 2 : Mélissa Massie (lundi et mardi) et Alison Gouédic (jeudi et vendredi).

Dispositif ULIS : Cloé Bernard.

... ET DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME

Une sortie de classe pas comme les autres



Au bord de l'Odét, sur le site du lycée de Kerbernez, les élèves ont vécu une expérience originale au plus près de la nature. Accompagnés par l'association l'Arbonambule, spécialiste de la grimpe d'arbre, ils sont partis à la découverte des arbres sous un angle inédit, mêlant exploration, observation et

sensations.

Loin des salles de classe traditionnelles, cette sortie pédagogique a permis aux élèves de porter un regard nouveau sur leur environnement. Grâce à l'accompagnement des intervenants de l'Arbonambule, les jeunes ont pu découvrir les techniques de grimpe d'arbre et s'approcher de ces arbres géants en toute sécurité en prenant le temps d'observer, à écouter, à ressentir et à comprendre le monde vivant qui nous entoure.

Cette sortie de classe illustre pleinement l'intérêt des apprentissages en extérieur : comprendre autrement, expérimenter concrètement et développer sa curiosité.

Une rentrée au grand air

Pour clôturer la première période de l'année scolaire, toute l'école a pris le chemin du bois communal pour une journée sous le signe de la nature.

À pied, petits et grands ont rejoint les bois pour vivre ensemble un moment, loin des murs de l'école. Répartis en groupes mêlant des enfants d'âges différents, les élèves ont pu faire connaissance autrement, apprendre à coopérer en construisant des cabanes avec les éléments trouvés sur place.

Cette journée a également été l'occasion de prendre le temps de se poser ensemble, pique-niquer au cœur de la forêt pour favoriser les liens et la cohésion entre les enfants.

En encourageant la marche, cette journée s'inscrit pleinement dans le projet de l'école visant à lutter contre la sédentarité.



ANIMATIONS POUR LES ENFANTS



L'Ulamir organise des animations sur la nature dimanche 8 novembre, chapelle Saint-Philibert à partir de 14h00.

Pour les enfants à partir de 6 ans, avec un goûter et à 16h00 le spectacle *Visa la lune...* ! présenté par le collectif l'Étincelle.

Gratuit mais réservation obligatoire à l'Ulamir : 02 98 91 14 21 ou contact@ulamir-ebg.org

RELAIS PETITE ENFANCE

Temps collectifs au pôle enfance

Pour les assistantes maternelles de Plomelin et les enfants qu'elles accueillent.

Vendredi 6 novembre : temps collectif «espace moteur» ;

Vendredi 20 novembre : temps collectifs, «éveil au cirque» .

Séances de 9h15 à 10h15 ou de 10h30 à 11h30

À la résidence **Ti Gwenn**, sur inscription

Vendredi 13 novembre, 10h00 à 11h00 : gym en musique.

Rendez-vous avec les animatrices

Les animatrices sont disponibles pour recevoir les familles en recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant ainsi que pour répondre à leurs questions liées au contrat avec une assistante maternelle. Contact du lundi au vendredi au 02 98 98 86 51 ou rpe.ouest@quimper-bretagne-occidentale.bzh

Ateliers parents-enfants

Un programme est disponible au pôle enfance, à la mairie ou sur <http://lagazettedespoussettes.bzh/>

PLOMACTION ET PLOMADO À LA FÊTE DE LA POMME

Cette année encore, le Plomaction et le Plomado se sont mobilisés pour la Fête de la pomme et de la châtaigne le 3 octobre.

Un jeu de calcul, un défi de la plus haute tour de pommes et autres animations ont été proposées par les enfants du Plomaction. Le concours de dessin a également été plébiscité avec quatre gagnants : Tara Bézard Coïc, Pol Poupon, Timothé Duval et Odile Gendre. Félicitations à eux !

Les jeunes du Plomado ont participé à la buvette, en partenariat avec l'association des parents d'élèves de l'école Lucie Aubrac, en proposant des parts de far préparées par le restaurant scolaire, des gaufres, des brochettes de bonbons et des parts de gâteau au citron et bien sûr aux pommes !

Un grand merci aux jeunes présents lors de cette superbe journée ensoleillée.



ET LES GAGNANTS SONT...



Remerciements à Guy Riou pour la photo.

C'est à l'occasion du congrès de la Galoche bigoudène, le 11 octobre à Plonéour-Lanvern, qu'ont été remis les prix du challenge Pierre Le Pape des jeunes avec aux **premières places** Timéo Tellier et Léonie Le Bellec.

En 2026, **88 écoliers** plomelinois ont été initiés à la galoche par les **bénévoles du club** présidé par Luc Plouzenec. Merci à eux pour leurs efforts, il ne serait pas étonnant que d'autres jeunes plomelinois figurent en haut du classement la saison prochaine !

DÉGUSTATION DE POMMES

Le 2 octobre, l'équipe du restaurant scolaire a proposé une dégustation de pommes.

Au moment du dessert, les enfants ont pu venir au buffet prendre des morceaux de **trois variétés** de pommes : Granny Smith, Pirouette, reinette grise du Canada. C'est la pomme Pirouette (la rouge sur la photo) que les enfants ont le plus apprécié.



UN MENU POUR OCTOBRE ROSE



Pour Octobre rose, un **repas teinté de rose** a été servi le **8 octobre** au restaurant scolaire.

Le service a ainsi contribué à la **campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein**.

Jessica La Paix, responsable du restaurant scolaire, a imaginé avec son équipe ce menu : betteraves et salade trévis, saumon accompagné de sa sauce rose, servi avec un riz coloré, fromage blanc sucré et teinté de rose, agrémenté d'une fraise Tagada.

Il n'y avait pas que sur la table qu'on trouvait du rose ce jour-là car l'équipe était également vêtue de la même couleur !



APPEL DE LA FNACA



Après la cérémonie du 11 novembre au monument aux morts, le comité plomelinois de la FNACA tiendra son **assemblée générale à la MPT.**

À cette occasion, un **appel à rejoindre le comité est lancé aux enfants et petits-enfants des anciens combattants d'Algérie, Maroc, Tunisie, 1952-1964**, afin de perpétuer le souvenir.

Contact : 02 98 94 22 99 - 06 56 85 08 45.

CINÉ DOC PHILIPPINES



La nouvelle saison des documentaires de voyage commence avec **Philippines, entre rêve et réalité**, un film de Patrick Mathé.

D'île en île, vous découvrirez des

paysages somptueux, parfois bouleversés par des éruptions volcaniques ou des typhons, et un peuple accueillant.

Vendredi 13 novembre à la maison pour tous, 14h15.

Entrée : 8 €, tarif réduit : 5 €, scolaires : 3 €. Réservations au 02 98 94 25 57 ou accueil2@plomelin.bzh

MARCHÉ DE NOËL AU MOULIN

Samedi 14 et dimanche 15 novembre, l'association «Les meuniers de Rossulien» vous accueillera au moulin de 14h00 à 17h30.

Marché d'artisans avec une vingtaine d'exposants et créateurs locaux.

Ambiance musicale et gourmande : orgue de barbarie, chants de Noël, vin chaud, chocolat chaud, café, crêpes et gâteaux préparés sur place.

Passage du père Noël vers 16h00.

Entrée gratuite.

Contact : 06 22 33 58 73.

POUR LES AMATEURS DE PÉTANQUE



La pétanque des Vire-Court invite toutes celles et tous ceux qui pratiquent ce sport au **boulodrome de Kergoff, samedi 21 novembre à partir de 14h00.**

Venez à la rencontre des membres pour jouer ensemble et découvrir un club qui a plus de 50 ans d'existence.

Renseignements : g.pouillelaouen@orange.fr ou 07 88 38 12 86.

SECOURS POPULAIRE PLOMELIN



Prochaines permanences à la MPT, **mercredis 5 et 19 novembre** de 15h00 à 17h00.

Les bénévoles informent qu'en ce **moment les dons de vêtements ne sont plus acceptés.**

L'association collecte toujours les objets, livres, vaisselle et autres **en bon état.**

Contacts :

Christine Anne, 06 98 66 59 98 ou Mathilde Philippe, 06 95 11 92 07.

COMÉDIE PENN SARDIN



Bien connue à Plomelin, la troupe «**Café-Pain-Beurre**» revient **dimanche 8 novembre à 15h00, salle socioculturelle** à l'initiative des parents d'élèves de l'école Notre-Dame.

Au programme, Du rifiri au Rosmeur, une comédie hilarante à l'accent de Douarnenez.

Entrée 10 €, réservations avec le QR code ci-contre ou au 06 77 08 12 73.



LES PETITS GRAVIERS DE SAINT-PIERRE



Au Fil des mots présente l'émouvant documentaire de Laurent Giraudineau sur l'histoire de ces milliers d'**enfants de 9 à 17 ans**, Bretons surtout, mais aussi Normands et Basques, arrachés à leurs familles pauvres, pour aller de mars à octobre, dans des conditions indignes, **travailler la morue sur les galets de Saint-**

Pierre-et-Miquelon de 1820 à 1920.

Mardi 17 novembre à 20h00, salle socioculturelle.

Participation libre.

LES BRODEUSES EXPOSENT

L'atelier de broderie de l'Amicale laïque a le plaisir de vous inviter à venir découvrir son exposition **« Les brodeuses voient rouge »** les **samedi 21 et dimanche 22 novembre**, de 10h00 à 18h00 à la **salle des mariages** de la mairie.

Entrée gratuite, tombola.

Contact : mledantec@wanadoo.fr

GILLES SERVAT DE RETOUR À PLOMELIN



L'auteur de **La Blanche Hermine** est avec Glenmor, Alan Stivel et Tri Yann l'**une des voix majeures qui ont façonné la Bretagne d'aujourd'hui.**

Son dernier concert public à Plomelin remonte à **1974** date à laquelle le fameux disque au ciré jaune s'est révélé déterminant pour toute une génération.

Grâce à leur enseignant, Ronan Leroy, des élèves des **classes bilingues de l'école Lucie Aubrac** chanteront avec Gilles Servat qui a tant fait pour que la langue bretonne retrouve sa **dignité.**

Samedi 28 novembre, salle socioculturelle, 20h00.

Tarif : 20 € (18 € en prévente, à réserver au 07 86 98 55 16 ou sur <https://www.helloasso.com/associations/association-au-fil-des-mots-plomelin/evenements/concert-gilles-servat>)

SOIRÉE SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE



L'association **Synapses**, spécialisée dans l'éducation aux médias et à l'information et l'Ulamir proposent un cycle de **trois soirées pour mieux comprendre l'intelligence artificielle (IA)** et l'utiliser de manière critique, éclairée et responsable.

Première soirée, **mardi 24 novembre, 20h00, à la salle socioculturelle**, pour comprendre ce que recouvre réellement le terme « intelligence artificielle ». Comment fonctionne-t-elle ?

Les deux autres rencontres auront lieu mardis 19 janvier et 16 février 2027.

Renseignements : contact@ulamir-ebg.org

UNE CONFÉRENCE TRÈS SUIVIE



Glad Ploveilh // Plomelin Patrimoine organisait le 2 octobre dernier une conférence sur **le bourg des années 50 à nos jours**.

Alain Bosser, Plomelinois de longue date, a présenté ce travail de mémoire. Il a ainsi emmené le public dans une **promenade au fil**

du temps et au cœur du bourg. Les **160 personnes présentes** ont apprécié cette conférence émaillée de souvenirs, de témoignages, illustrée par de nombreuses photos.

L'**exposition** présentée sur le même thème à la mairie a été également un **grand succès** avec plus de 340 visiteurs.

Les bénévoles de Glad Ploveilh poursuivent leurs activités pour entretenir, restaurer, mettre en valeur le petit patrimoine de Plomelin et préserver les souvenirs des anciens, n'hésitez pas à les rejoindre.

Contact : plomelin.patrimoine@gmail.com

BILAN DU TRAIL



Remerciements à Fanch Hemery pour les photos.

La 3^e édition du Kastell Trail Noz dans sa version semi nocturne s'est tenue, avec succès, ce 17 octobre 2026.

Cette année, les trois courses (5, 14 et 23 kms) ont attiré en fin de journée **800 coureuses et coureurs**, ainsi que 3 joëlettes !

Dans une ambiance festive et avec une météo idéale, **le plaisir et la bonne humeur** ont été au rendez-vous de cet **événement sportif et convivial** !

Les traversées de la Distillerie des menhirs, de l'entreprise Le Pape et des châteaux ont été très appréciées par tous.

Notons la présence **de nombreux locaux, y compris sur les podiums**. Un grand bravo pour ces performances, s'ils veulent rejoindre Run Ploveilh, il seront les bienvenus !

Le club remercie chaleureusement les **plus de 100 bénévoles** et les partenaires sans lesquels cet événement ne pourrait pas avoir lieu et fait une grande Ola aux coureuses et coureurs de tous âges et tous horizons ! Ils ont fait la réussite de cette édition.

Rendez vous le 16 Octobre 2027, avec d'autres nouveautés !

Contact : runploveihl@gmail.com



MÉDIATHÈQUE • MEDIAOUEG

ANIMATIONS DU MOIS

Mercredi 4 novembre, 14h00-16h00 : chasse au trésor « À la recherche de la pomme d'or ».

Samedi 7 novembre, 10h00 : atelier de partage des savoirs « de fil en aiguilles ».

Mercredi 18 novembre, 15h00 : créa'contes au Mexique.

Samedi 21 novembre, 10h30 : conférence parentalité « les devoirs, la fin des cauchemars ! ».

Mardi 24 novembre, 10h00 : Bébés lecteurs en musique.

Vendredi 27 novembre, 16h00 : Club lecture.

Mercredi 2 décembre 15h00 : atelier Noël créatif en famille.

AGENDA NOVEMBRE 2026 • DEIZIATAER MIZ DU 2026

Petits marchés

Tous les vendredis

Près du Carrefour Express de 16h00 à 19h00

Tous les samedis

Espace Argoat de 9h00 à midi

Mercredi 4

Conseil municipal

Mairie, salle du Conseil, 19h30

Dimanche 8

Pièce de théâtre *Du rifi au Rosmeur*

Salle socioculturelle, 15h00

Dimanche 8

Spectacle *Vise la lune... !*

Chapelle Saint-Philibert, 16h00

Mercredi 11

Commémoration de l'armistice de 1918

Monument aux morts, 11h00

Mercredi 11

Assemblée générale FNACA

MPT, 12h00

Vendredi 13

Ciné doc Philippines

MPT, 14h15

Samedi 14

Repas des aînés

Salle socioculturelle, 12h00

Samedi 14 - Dimanche 15

Marché de Noël des meuniers de Rossulien

Moulin de Rossulien, 14h00 à 17h30

Mardi 17

Documentaire *Petits graviers de Saint-Pierre*

Salle socioculturelle, 20h00

Samedi 21 et dimanche 22

Exposition de broderie

Mairie, salle des mariages, 10h00 à 18h00

Samedi 21

Découverte de la pétanque

Boulodrome Albert Raphalen, Kergoff, 14h00

Samedi 28

Concert de Gilles Servat

Salle socioculturelle, 20h00

Mardi 24

Comprendre l'intelligence artificielle

Salle socioculturelle, 20h00

Mercredi 25

Inauguration du banc rouge

Petit jardin public au centre-bourg, 18h00

Lundi 30

Assemblée générale Kan an Odet

MPT, 18h00

Pour plus d'informations sur ces manifestations :

www.plomelin.bzh

ÉTAT CIVIL • MARILH AR BOBLAÑS

Naissance

- 4 octobre - **Mona Demalle**, hent l'Avantage

Décès

- 1^{er} octobre - **Suzanne Tymen, veuve Labandibar**, 96 ans, Ti Gwenn

URBANISME • KÊRAOZOURIEZH

Déclarations de travaux

- Yannick Boucher, hent Kervouyenn (muret de clôture)
- Pierre Hascoët, hent an Dour Ru (changement de porte de garage)
- La Kave, ar Guili (réfection de façades)
- Marine Lasne, hent Tingoff (panneaux photovoltaïques)
- Jean-Yves Le Borgne, leur Sant Meryn (réfection de toiture)
- Émilie Lecompte, ar Kloz Kroaz (abri de jardin)
- Pierre Le Quéau, hent Kergoff (mur de clôture)
- Pierre Le Quéau, hent Kerfram (abri de jardin)
- Sylvain Liger, Stang ar Foenec (panneaux photovoltaïques)
- Maison Pouligeart, Kerrien (modification d'ouvertures)
- Yann Paulet, hent Kerfram (escalier extérieur)
- Gaël Peslerbe, hent Jacques Cartier (carport)
- SCI Renato, hent Kerfram (changements de destination et de porte)

PASSAGES DE LA BALAYEUSE

Mercredi 4 et jeudi 5 novembre : Pen Menez, Kerhuel, Kergadiou, Polhoad, Lenn Kerbernez, Porajenn, Penker, Trébé, Verouri Nevez, Leuré, Daou Barz, Kerfram, Kerguel, Kerveo, bourg, Tingoff, Park ar Menhir, hent Pierre Souvestre, hent Victor Roussin.

Mercredi 9 et jeudi 10 décembre : Ti Lipig, Kerrun, Kerriou, Kroaz Kermel, l'Avantage, Trojoa, Pont Prenn, hent Alexandre Massé, Pennanguer, Kergwenn, Tal ar Groas, Keryan.

Veillez à ne pas laisser de véhicules garés le long des voies.

DÉCHETTERIE DE KERBENHIR

Horaires d'hiver

Lundi - Mercredi - Vendredi - Samedi :
9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00.
Mardi et jeudi : 14h00 - 18h00.

Tél. 02 98 94 25 57 • Mél : contact@plomelin.bzh •

Site Web : www.plomelin.bzh •

Directeur de la publication : Benjamin Maucci, Maire.

Rédaction-Coordination : Diane Gayet, Adjointe à la communication et Claude Hélias.

Impression : Imprimerie du Commerce, BP 21015, 29551 Quimper Cedex 9 • 02 98 95 07 29.

Dépôt légal : novembre 2026, imprimé en France.

